

Conseil de sécurité

Distr. GENERALE

S/17210 22 mai 1985 FRANCAIS ORIGINAL: ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 20 MAY .405. ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRENSEMMENT DE L'EGYPTE AUPRES DE L'ORGANGEMENT ON DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire temp an print le texte d'une lettre datée du 15 mai 1985 que vous adresse l'Observateur parametent de l'Organisation de libération de la Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unieu.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de ladite lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Ahmed T. KHALIL

S/17210 Français Page 2

Annexe

Lettre datée du 15 mai 1985, adressée au Président du Conseil de sécurité par l'Observateur permanent de l'Organisation de libération de la Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Me référant aux efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies en vue de parvenir à une solution globale, juste et durable du conflit israélo-arabe fondée sur une solution juste de la question de Palestine découlant des principes de la Charte des Nations Unies et des résolutions pertinentes de l'Organisation, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint, sur demande de Yasser Arafat, président du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine, le texte du mémorandum que des Palestiniens vivant dans les territoires palestiniens occupés ont remis le 16 avril 1985 au Sous-Secrétaire d'Etat améric in aux affaires du Moyen-Orient, M. Richard Murphy.

L'Observateur permanent,

(Signé) Zuhdi Labib TERZI

Pièce jointe

Mémorandum présenté à M. R. Murphy, Sous-Secrétaire d'Etat aux affaires du Moyen-Orient

Jérusalem, le 16 avril 1985

Il est de tradition pour le Gouvernement américain de dépêcher au Moyen-Orient des envoyés, tant officiels qu'officieux, pour diverses missions, qualifiées tantôt de missions d'enquête, tantôt de missions visant à faire progresser le processus de paix ou à saisir des occasions de le faire.

Ce même gouvernement a également pris l'habitude de demander à ses représentants dans la région du Moyen-Orient, particulièrement dans les territoires arabes occupés, de ménager des réunions avec des persc nalités de Jérusalem, de la rive occidentale et de Gaza afin d'entendre leurs opinions, considérées comme celles des fils du peuple palestinien dans les territoires arabes occupés.

Nombreuses ont été ces réunions au cours desquelles nous avons exposé à ces envoyés les vues de notre peuple en leur demandant de les transmettre au Gouvernement américain, à la Maison Blanche, au Département d'Etat ou à tel autre département.

Mais malgré ces nombreuses rencontres, nous n'avons pas le sentiment que la position américaine ait en rien changé.

Le Gouvernement américain maintient son refus de reconnaître le droit de notre peuple à l'autodétermination et refuse de s'entretenir avec l'Organisation de libération de la Palestine, alors que notre peuple a réaffirmé à maintes reprises que cette organisation est son seul représentant légitime et détient le droit exclusif de le représenter et de parler en son nom.

Le maintien de cette position américaine ne servira pas les intérêts de la paix au Moyen-Orient et il aura des répercussions négatives, non seulement sur la population de cette région, mais encore sur les intérêts américains et européens au Moyen-Orient.

Le Gouvernement américain se doit désormais de reconsidérer sa politique et les engagements qu'il a contractés vis-à-vis de l'autre partie, en particulier ceux qui ont perdu toute signification réelle.

C'est pourquoi nous portons les faits suivants à votre attention, en vous priant de bien vouloir en faire part aux autorités de votre pays, en particulier au président Ronald Reagan :

1. Les fils du peuple palestinien dans les territoires occupés sont un élément indissociable du peuple palestinien - dont un tiers vit ici et les deux autres tiers dans la diaspora - et tout règlement de la question de Palestine doit envisager le problème dans son ensemble, et non pas seulement la population des territoires occupés.

- 2. La question de Falestine est une question politique nationale, comme en témoigne le fait que le peuple palestinien entend résolument recouvrer ses droits nationaux et, d'abord et surtout, son droit de disposer de lui-même et de créer son propre Etat palestinien indépendant dans sa patrie, ainsi que son droit de choisir ses représentants sans être soumis à aucune pression ni à aucune autorité extérieure.
- 3. Notre peuple a réaffirmé à plusieurs reprises, à l'intérieur comme à l'extérieur de sa patrie occupée, qu'il a choisi l'Organisation de libération de la Palestine comme son seul représentant légitime et que cette décision résulte de l'exercice de l'un de ses droits fondamentaux.
- 4. La négociation et le dialogue direct avec l'Organisation de libération de la Palestine sont le seul moyen d'engager les Arabes sur la bonne voie et de donner des chances à l'instauration de la paix.
- 5. Nous appuyons sans la moindre réserve la position prise, sous la direction de Yasser Arafat, par l'Organisation de libération de la Palestine et nous exigeons qu'elle soit associée à toutes les négociations liées à la question de Palestine.
- 6. Nous demandons instamment au Gouvernement américain d'agir immédiatement en vue de mettre un terme aux pratiques israéliennes dans les territoires arabes occupés et, en particulier, de mettre fin aux colonies de peuplement, à la confiscation des terres, aux violations des droits de l'homme et aux manosuvres visant à anéantir les sentiments patriotiques chez la jeune génération du peuple palestinien.

Nous vous prions de bien vouloir transmettre notre point de vue à votre gouvernement.

Jérusalem, le 16 avril 1985

Signé par :

1.	Hajj Rashad Al Shawwa	2.	Me Anwar Al Khateeb
3.	Me Anwar Nusseibeh	4.	Hikmat Al Masri
5.	Mustafa Al Natsheh	6.	Elias Preij
7.	Ibraheem Al Taweel	8.	Ameen Al Nasr
9.	Ameen Majaj	10.	Me Zuheir Al Rayyes
11.	Pasteur Awdeh Al Rantissi	12.	Hanna Al Atrash
13.	Fayez Al Qawasmeh	14.	Ameen Al Rhateeb
15.	Sameer Al Jaabari	16.	Adeeb Al Aransi

- 17. Mohammad Al Hashem
- 19. Me Ibraheem Al Dakkak
- 21. Hanna Siniora
- 23. Mansour Al Shawwa
- 25. Saeed Kanaan
- 27. Khaled Assali
- 29. Issam Al Annani
- 31. Dr Akram Matar
- 33. Hashem Al Saleh
- 35. Mahmoud Al Kawwar

- 18. Me Payez Abou Rahmeh
- 20. Ezzedine Al Aryan
- 22. Me Ziad Abu Ziad
- 24. Basel Hamdi Kanaan
- 26. Issam Al Shawwa
- 28. Othman Hanna
- 30. Farah Al Aaraj
- 32. Juheed Sabri Khalaf
- 34. Wasel Shkoukani